

## Coffret de secours Industrie pour 10 ou 20 personnes

Référence : G3380024



### DESCRIPTION :

Cette mallette de premiers soins d'urgence est **très complète**, et idéale pour équiper les **sites industriels**.

Elle est contenu conforme aux préconisations de la **Médecine du Travail**.

Elle convient parfaitement pour des équipes **jusqu'à 10 personnes ou 20 personnes**

Le coffret est compartimenté, **très résistant et étanche à la poussière**



### INFORMATION PRODUIT

Les mallettes de secours sont très robustes, indéformables, incassables et inaltérables. Elles sont étanches à la poussière et disposent de séparateurs et volets intérieurs pour faciliter le rangement des produits.

Le support mural permet de fixer la mallette à proximité des lieux à risque ou dans les véhicules.

Ce coffret de secours dispose d'un **contenu complet pour répondre aux besoins des sites industriels** : coussin hémostatique et pansements compressifs pour les coupures sérieuses, unidoses et compresses d'hydrogel pour traiter les brûlures des 1er , 2ème et 3ème degrés, ...

#### Caractéristiques 10 personnes :

- **Dimensions** : 33 x 23 x 9 cm
- **Couleur** : Blanc
- **Poids** : 1,4 kg



#### Par Courrier

408 rue Albert Bailly  
59290 WASQUEHAL



#### Par Téléphone

03 74 09 47 01  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 18h



#### Par Fax

09 72 33 92 93  
24h/24 7j/7



#### Par Internet

www.securinorme.com  
mail : contact@securinorme.com

**Contenu 10 personnes:**

- 1 coussin hémostatique
- 1 couverture de survie
- 1 écran facial de bouche à bouche
- 1 écharpe triangulaire
- 10 compresses stériles 7,5 x 7,5cm
- 1 pansement compressif stérile petit modèle
- 1 pansement compressif stérile grand modèle
- 20 pansement adhésifs assortis
- 2 bandes extensibles 3 m x 7 cm
- 2 bandes extensibles 3 m x 10 cm
- 1 bande de crêpe 4 m x 10 cm
- 1 rouleau de sparadrap 5 m x 2 cm
- 1 vaportisateur 50 ml de chlorhexidine
- 2 unidoses d'hydrogel pour brûlure
- 1 compresse d'hydrogel 10 x 10 cm pour brûlure
- 5 unidoses pour lavages oculaires
- 5 unidoses de gel hydroalcoolique
- 5 lingettes anti-coup au calendula
- 1 doigtier cuir
- 2 sacs plastique minigrip
- 3 paires de gants vinyle
- 1 paire de ciseaux lister
- 1 pince à écharde
- 1 boîte de 12 épingles de sûreté
- 1 guide de premiers secours en 6 langues

**Caractéristiques 20 personnes :**

- **Dimensions : 33 x 23 x 13 cm**
- **Couleur : Blanc**
- **Poids : 2,2 kg**

**Contenu 20 personnes:**

- 1 coussin hémostatique
- 1 couverture de survie
- 1 pochette de froid instantané
- 2 sacs plastique Minigrip
- 1 écran facial de bouche à bouche
- 1 écharpe triangulaire
- 10 compresses stériles 7,5 x 7,5cm
- 2 pansements compressifs stérile petit modèles
- 2 pansements compressifs stérile grand modèles
- 30 pansement adhésifs assortis
- 3 bandes extensibles 3 m x 7 cm
- 3 bandes extensibles 3 m x 10 cm
- 1 bande de crêpe 4 m x 10 cm
- 1 rouleau de sparadrap 5 m x 2 cm
- 1 vaportisateur 50 ml de chlorhexidine
- 4 unidoses d'hydrogel pour brûlure
- 2 compresses d'hydrogel 10 x 10 cm pour brûlures
- 10 unidoses pour lavages oculaires
- 10 sachet de gel bactéricide
- 10 compresse anti-coups au calendula



**Par Courrier**

408 rue Albert Bailly  
59290 WASQUEHAL



**Par Téléphone**

03 74 09 47 01  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 18h



**Par Fax**

09 72 33 92 93  
24h/24 7j/7



**Par Internet**

www.securinorme.com  
mail : contact@securinorme.com

- 1 doigtier cuir
- 5 paires de gants vinyle
- 1 paire de ciseaux lister
- 1 pince à échardes
- 1 boîte de 12 épingles de sûreté
- 1 guide de premiers secours en 6 langues



### Ce que dit la loi sur les trousse de secours

Le code du travail indique que les lieux de travail doivent être équipés d'un **matériel de premiers secours** facilement accessible dont le contenu doit vous permettre d'effectuer les premiers soins.

**L'Article R. 4224-14** du Code du Travail prévoit :

"Les lieux de travail sont équipés d'un matériel de premiers secours adapté à la nature des risques et facilement accessible"

**Article R. 4224-23 :**

"Ce matériel doit faire l'objet d'une signalisation"

De plus, c'est au médecin du travail de fixer le contenu de la trousse de secours d'entreprise et les modalités d'utilisation des produits.

**L'article R 232/1/6 du Code du Travail** oblige les lieux de travail à être équipés d'un matériel de secours adapté à la nature des risques et facilement accessible. Tous les chantiers de BTP et les ateliers, les équipes d'artisans ou les véhicules utilitaires doivent donc obligatoirement disposer de ce matériel.

*Pour en savoir plus, vous pouvez consulter notre [article](#) à ce sujet.*

### Tableau des déclinaisons possibles

Réf. G3380024 Nombre - 10

Réf. G3380025 Nombre - 20



#### Par Courrier

408 rue Albert Bailly  
59290 WASQUEHAL



#### Par Téléphone

03 74 09 47 01  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 18h



#### Par Fax

09 72 33 92 93  
24h/24 7j/7



#### Par Internet

www.securinorme.com  
mail : contact@securinorme.com